

FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE

Assemblée annuelle

Thermal Energy International Inc. (the "Company")

DATE :

Mardi 24 novembre 2020 à 10 H HNE

ADRESSE :

www.virtualshareholdermeeting.com/TMG2020

ÉTAPE 1

PASSEZ EN REVUE VOS OPTIONS DE VOTE

EN LIGNE : VOTEZ SUR **PROXYVOTE.COM** À L'AIDE DE VOTRE ORDINATEUR OU DE VOTRE APPAREIL PORTABLE. VOTRE NUMÉRO DE CONTRÔLE EST INDIQUÉ CI-DESSOUS.



**NUMÉRISEZ
POUR VOIR LES
DOCUMENTS ET
VOTEZ DÈS
MAINTENANT** →

VOTE PAR TÉLÉPHONE : VEUILLEZ TRANSMETTRE VOS INSTRUCTIONS AU 1 800 474-7501 (EN FRANÇAIS) OU 1 800 474-7493 (EN ANGLAIS).

VOTE PAR LA POSTE : VEUILLEZ RETOURNER LE PRÉSENT FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE DANS L'ENVELOPPE FOURNIE.

RAPPEL : PASSEZ EN REVUE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS AVANT DE VOTER.

H-8R02022018

NOUS DEVONS RECEVOIR VOS INSTRUCTIONS DE VOTE AU MOINS UN JOUR OUVRABLE AVANT LA DATE DE DÉPÔT DES PROCURATIONS.

N° DE CONTRÔLE : →

DATE DE DÉPÔT : 20 novembre 2020

Le numéro de contrôle vous a été attribué aux fins d'identification des actions à l'égard desquelles vous exercerez vos droits de vote.

Vous devez préserver la confidentialité de votre numéro de contrôle et éviter de le divulguer à des tiers, sauf lorsque vous votez à l'aide de l'une des options de vote indiquées dans le présent formulaire. Si vous envoyez le présent formulaire ou fournissez votre numéro de contrôle à des tiers, vous êtes responsable de l'exercice subséquent des droits de vote rattachés à vos actions ou de l'incapacité subséquente de les exercer.

Madame, Monsieur,

Une assemblée sera tenue à l'intention des porteurs de titres de l'émetteur mentionné ci-dessus.

1. Vous recevez le présent formulaire d'instructions de vote et les documents relatifs à l'assemblée ci-joints, selon les directives de l'émetteur, en tant que propriétaire véritable des titres. Vous êtes le propriétaire véritable des titres parce qu'en tant qu'intermédiaires, nous détenons les titres dans un compte pour vous, mais ils ne sont pas immatriculés à votre nom.
2. Les votes sont sollicités par la direction de l'émetteur ou en son nom.
3. Même si vous ne souhaitez pas recevoir ces documents, l'émetteur assujéti a le droit de vous les faire parvenir et, si on nous le demande, il est de notre responsabilité de vous les envoyer. Ces documents vous sont envoyés sans frais, dans la langue de correspondance de votre choix, dans la mesure où ils sont disponibles dans cette langue.
4. À moins que vous n'assistiez à l'assemblée et n'y votiez en personne, nous sommes les seuls à pouvoir exercer les droits de vote rattachés à vos titres en notre qualité de porteurs inscrits ou de fondés de pouvoir du porteur inscrit conformément à vos instructions. Nous ne pouvons pas voter pour votre compte si nous ne recevons pas vos instructions de vote. Veuillez fournir et nous retourner (ou nous envoyer par l'une des autres méthodes possibles) les renseignements demandés dans le présent formulaire afin que nous recevions vos instructions de vote rapidement. Nous soumettrons un vote par procuration en votre nom conformément aux instructions de vote que vous nous donnerez, à moins que vous ne choisissiez d'assister à l'assemblée et d'y voter en personne.
5. En nous donnant vos instructions de vote, vous confirmez ce qui suit :
 - vous êtes le propriétaire véritable des titres ou vous êtes autorisé à donner ces instructions de vote;
 - vous avez lu les documents et les instructions de vote mentionnés dans le présent formulaire.
6. Vous ne pouvez pas présenter le présent formulaire d'instructions de vote lors de l'assemblée pour voter.
7. Pour assister à l'assemblée et y exercer en personne les droits de vote rattachés à vos actions, veuillez procéder de l'une des manières suivantes, des porteurs de titres peuvent participer à l'assemblée en se rendant à l'adresse www.virtualshareholdermeeting.com/TMG2020. Afin de participer à l'Assemblée, vous aurez besoin d'un numéro de contrôle à 16 chiffres qui figure.
8. Sauf si la loi l'interdit ou à moins d'instructions contraires de votre part, le ou les fondés de pouvoir ou la personne dont le nom est inscrit dans l'espace prévu à cet effet auront les pleins pouvoirs pour assister, soumettre des questions et agir à l'assemblée ou à toute reprise de

celle-ci en cas d'ajournement ou de report, ainsi que pour voter à l'égard de toutes les questions qui y seront présentées, même si ces questions ne sont pas mentionnées dans le présent formulaire ou dans la circulaire de sollicitation de procurations. Consultez un conseiller juridique si vous souhaitez modifier les pouvoirs de cette personne de quelque façon que ce soit. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le responsable de votre compte.

9. Si les présentes instructions de vote sont données au nom d'une société, indiquez la dénomination sociale complète de cette dernière, le nom et le titre de la personne donnant les instructions de vote au nom de la société, ainsi que l'adresse aux fins de signification de la société.
 10. Si les points énoncés dans la circulaire de sollicitation de procurations sont différents des points mentionnés au verso du présent formulaire, la circulaire de sollicitation de procurations prévaudra.
 11. Le fondé de pouvoir dont le nom figure dans le présent formulaire exercera les droits de vote rattachés aux titres en conformité avec les instructions données. En l'absence d'instructions de vote particulières de votre part dans le présent formulaire, les droits de vote seront exercés comme il est recommandé au verso du présent formulaire ou indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations, à moins que vous n'ayez nommé un fondé de pouvoir.
 12. Le présent formulaire d'instructions de vote doit être lu conjointement avec la circulaire de sollicitation de procurations qui l'accompagne.
 13. Afin que vos instructions soient reçues à temps pour être traitées, assurez-vous que le formulaire d'instructions de vote nous parvienne ou veuillez voter en ligne au moins un jour ouvrable avant la date de dépôt des procurations indiquée ci-dessus ou dans la circulaire de sollicitation de procurations. Les instructions de vote reçues à la date de dépôt des procurations ou par la suite pourraient ne pas être prises en compte dans la compilation finale.
- Le présent formulaire d'instructions de vote confère le pouvoir discrétionnaire de voter relativement aux autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le responsable de votre compte.

Communication de l'information – Choix de recevoir les états financiers ou demande de documents relatifs à l'assemblée

Si vous choisissez de recevoir les états financiers ou demandez les documents relatifs à l'assemblée, votre nom et votre adresse pourront être communiqués à l'émetteur assujéti (ou à son mandataire) aux fins d'envoi par la poste.

VOIR AU VERSO

FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE

Thermal Energy International Inc. (the "Company")

TYPE D'ASSEMBLÉE : Assemblée annuelle
 DATE DE L'ASSEMBLÉE : Mardi 24 novembre 2020 à 10 H HNE
 DATE DE RÉFÉRENCE : 28 septembre 2020
 DATE DE DÉPÔT : 20 novembre 2020 N° CUID :
 N° DE COMPTE : N° CUSIP :

N° DE CONTRÔLE : →

ÉTAPE 2

NOMMEZ UN FONDÉ DE POUVOIR (FACULTATIF)

FONDÉ(S) DE POUVOIR : William Crossland, ou à défaut, John B. Kelly
 Changement de fondé de pouvoir :

Si vous souhaitez désigner une autre personne que celle(s) mentionnée(s) ci-dessus pour qu'elle assiste, vote et agisse en votre nom à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, allez à www.proxyvote.com ou inscrivez votre nom ou le nom de l'autre personne chargée d'assister à l'assemblée en caractères d'imprimerie dans l'espace prévu à cet effet et fournissez un **NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE FONDÉ DE POUVOIR** unique en prenant soin de **REPLIR TOUTES LES CASES** afin de permettre à votre fondé de pouvoir d'accéder à l'assemblée. Vous pouvez choisir d'indiquer à votre fondé de pouvoir comment exercer les droits de vote à l'égard des questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. À moins que vous ne lui donniez des instructions contraires, votre fondé de pouvoir aura les pleins pouvoirs pour assister, voter et agir à l'assemblée à l'égard des questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, et ce, même si ces questions ne sont pas indiquées dans le formulaire de procuration ou la circulaire relative à l'assemblée. Vous pouvez également changer de fondé de pouvoir en ligne, à www.proxyvote.com.

Vous **DEVEZ** fournir à votre fondé de pouvoir le **NOM EXACT** et le **NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE FONDÉ DE POUVOIR À HUIT CARACTÈRES** pour qu'il ait accès à l'assemblée. L'identité des fondés de pouvoir ne peut être validée à l'assemblée virtuelle des actionnaires qu'à l'aide du **NOM EXACT** et du **NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE FONDÉ DE POUVOIR À HUIT CARACTÈRES** que vous entrez ci-après.

VEUILLEZ ÉCRIRE LE NOM DU FONDÉ DE POUVOIR À L'INTÉRIEUR DE LA CASE

→

MAXIMUM DE 22 CARACTÈRES - EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

CRÉEZ UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION À HUIT (8) CARACTÈRES
 POUR VOTRE FONDÉ DE POUVOIR

→

DOIT COMPRENDRE HUIT CARACTÈRES - EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

F-R2

ÉTAPE 3

INSTRUCTIONS DE VOTE

POINT(S) : **LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES AU MOYEN DU TEXTE SURLIGNÉ AU-DESSUS DES CASES (REMPLISSEZ UNE SEULE CASE « » PAR POINT, À L'ENCRE NOIRE OU BLEUE)**

1A Election of Director: William Crossland

POUR ABSTENTION

1B Election of Director: John B. Kelly

POUR ABSTENTION

1C Election of Director: William Ollerhead

POUR ABSTENTION

1D Election of Director: Michael Williams

POUR ABSTENTION

1E Election of Director: David Spagnolo

POUR ABSTENTION

1F Election of Director: William B. White

POUR ABSTENTION

02 Appointment of KPMG LLP as Auditors

POUR ABSTENTION

Note Assister à l'assemblée « en personne » comprend y assister « en ligne ».

Pour recevoir les prochains documents de procuration par courrier, cochez la case de droite. Pour demander les documents pour cette réunion, consultez l'avis inclus dans la trousse jointe au formulaire.

ÉTAPE 4

LE PRÉSENT DOCUMENT DOIT ÊTRE SIGNÉ ET DATÉ

SIGNATURE(S) *INVALIDE EN L'ABSENCE DE SIGNATURE*

M M J J A A